

## DECISION N°2025-13

### **OBJET : Marché SIV25L - Travaux de mise en conformité du système de détection intrusion – Signature**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les article L. 5211-9 ;

**VU** le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-8 ;

**VU** la délégation de compétences du comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 20 septembre 2022, aux fins de prendre tout décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget, des marchés publics d'un montant global initial inférieur ou égal à 300 000 euros HT ainsi que toute décision concernant leurs modifications ;

**VU** le devis n° 4315-1 transmis par un courrier du 28 août 2025 par la société VERSPECTIVE ;

**CONSIDERANT** que lors de sa dernière intervention au sein de la fourrière intercommunale de Poissy, la société susmentionnée a constaté et signalé la présence d'éléments du système de détection intrusion non raccordés, doublés ou incorrectement programmés nécessitant la réalisation de travaux de mise en conformité ;

**CONSIDERANT** la nécessité pour le Syndicat de procéder à des travaux de mise en conformité du système de détection intrusion ;

**CONSIDERANT** que le Syndicat a sollicité la société VERSPECTIVE pour la réalisation de ces prestations de travaux ;

**CONSIDERANT** que le devis n° 4315-1 transmis un par courrier du 28 août 2025 par la société VERSPECTIVE ;

**CONSIDERANT** que le devis susmentionné précise les périmètres d'intervention de la société VERSPECTIVE, ainsi que le montant de chaque prestation ;

**CONSIDERANT** que le devis présente montant hors taxe de 4 201,72 euros soit un montant 5 042,06 euros TTC pour l'ensemble des prestations ;

**CONSIDERANT** que la procédure est menée sans publicité ni mise en concurrence conformément aux articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique ;

**Le Président du Syndicat intercommunal à Vocations Multiples,**

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** De confier le marché public n°SIV25L travaux de mise en conformité du système de détection intrusion, à la société VERSPECTIVE – 7 avenue Général du Gaulle – 91090 LISSE - Siret 390 992 261 00037, pour un montant total de 4 201,72 euros HT soit 5 042,06 euros TTC.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18/12/2025

Transmis en Préfecture et affiché le 18/12/2025

  
**Daniel LEVEL**  
Président du Syndicat Intercommunal